

Les thèses : évolutions prévisibles, inévitables, ou souhaitées.

Des concours de circonstances récents ont fait que, dans un intervalle de neuf mois, j'ai participé à des jurys de thèses dans trois pays différents : au sud de l'Europe (en Espagne), au nord de l'Europe (en Finlande), en Asie (à Hong-Kong). Bien que connaissant en gros comment se passent la préparation et la soutenance finale d'une thèse de doctorat dans la plupart des pays industrialisés, ces soutenances rapprochées m'ont permis de faire des comparaisons, entre elles et/ou avec ce qui se fait en France.

- Tout d'abord, la thèse (ou PhD selon sa terminologie internationale) est un diplôme bien répertorié, « docteur » étant le grade le plus élevé décerné par les universités et bien mis en évidence par elles.

- Les soutenances, quand il y en a (ce qui est le plus fréquent) obéissent à des rites et un cérémonial parfois curieux mais bien ancrés localement : il y a un *opponent* ou pas ; la soutenance est publique ou pas ; le (ou les) superviseur(s) participent au jury ou pas...un habit peut être imposé au candidat ou aux membres du jury, un rituel de repas ou réception peut être imposé, la famille est présente ou au contraire exclue ; bref les coutumes sont diverses et variées mais toujours empreintes d'une certaine solennité.

- La thèse est valorisée lors de la recherche d'emploi du nouveau docteur, lequel premier emploi n'est pas nécessairement lié au domaine scientifique de la thèse.

- La forme du contenu peut différer (je ne parle que des mathématiques), avec parfois une insistance sur l'entrée progressive dans le sujet ; par exemple, le premier chapitre est du niveau Master 2, voire Master 1. Les formateurs et superviseurs que nous sommes savons ce qui est exigé d'un travail conduisant à une thèse de doctorat. Il me semble cependant observer une dérive : le tapuscrit final est quelquefois une suite de contributions, pas toutes consistantes, marquant la progression des résultats, avec quelques redites....En clair, dès qu'un résultat est obtenu, il est publié....cela donne ce qu'on appelle parfois du *salami publishing*, ou bien des publications en crotte de brebis (pour ceux qui savent comment c'est fait).

Et en France, me direz-vous ?

- Le contenu de la thèse doit donner lieu à une publication consistante (même si celle-ci n'est pas encore parue au moment de l'évaluation) ; je pense qu'il est raisonnable et sensé de s'en tenir à cela, et c'est de fait le critère que retiennent les sections du CNU en mathématiques, pour la partie recherche, pour « qualifier » un candidat (qualification Maître de conférences)¹.

- Quelques universités, Paris VI entre autres, ont souhaité marquer davantage l'obtention de la thèse en organisant une manifestation publique annuelle de « remise des diplômes »

¹ Cela dépend bien sûr des sections du CNU et, surtout, des habitudes de publications dans les différentes disciplines (Mathématiques, Informatique, Mécanique, etc.).

comme cela se fait dans les écoles d'ingénieurs ou lors de la « graduation » dans les universités étrangères. Ca me semble une initiative intéressante et à étendre, j'avoue avoir essayé sans succès auprès de mon université.

- « *La France est le pays qui accorde le plus d'importance aux diplômés...à l'exception du doctorat* ». Ce jugement lapidaire n'est pas de moi, mais extrait de [1] (article « Jeunes docteurs : la France peut mieux faire », pages 24-25). D'expérience, j'observe que les thésards CIFRE se placent très bien, à des postes de recherche-développement fort intéressants, pas forcément dans l'entreprise co-encadrante de leur thèse (ce qui n'a jamais été une donnée du problème). Pour les autres, cela peut être plus difficile : au fond, c'est le niveau de leur diplôme Bac + 5 qui leur est reconnu, et l'embauche peut se faire dans un secteur quelque peu éloigné du souhait du docteur. Bref, la lisibilité du système reste encore faible pour les recruteurs non académiques, contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays. Je termine courtement en laissant à la réflexion du lecteur deux appréciations :

. L'une extraite de [3, §3.2.2], à propos des ingénieurs : « *Le fait même d'avoir une thèse n'est pas du tout considéré comme valorisant pour leur métier en général, voire dévalorisant dans certains cas...* »

. L'autre tirée de [1, p.24], par la directrice de l'Association Bernard Grégory (créée en 1980 pour promouvoir les docteurs) : « *Avec l'internationalisation de l'économie, le diplôme de référence est devenu le PhD, autrement dit en France le doctorat...* ».

Références.

[1] L'Officiel de la Recherche et du Supérieur, numéro spécial (été 2008).

[2] 9400 jeunes ont soutenu une thèse en 2005, dont 39% en sciences. Deux tiers des docteurs (en moyenne) s'insèrent dans le secteur public.

[3] SMAI : Rapport de prospective sur les mathématiques appliquées et industrielles (novembre 2008). Disponible sur le site web de la SMAI.

J.-B. HIRIART-URRUTY,
Institut de mathématiques
Université Paul Sabatier de Toulouse